

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Ressources Humaines
Sous Direction Carrières, Positions et rémunérations
134-32

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Astreintes et permanences.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources humaines, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le périmètre des astreintes actuellement fixé par délibérations successives, dont la dernière votée en Assemblée le 27 juin 2019, doit être mis à jour pour tenir compte des nouveaux besoins exprimés par les directions et des changements organisationnels.

Il est ajouté au précédent rapport :

- DGAET, Direction de la Maintenance et de l'Exploitation, équipe de direction :
1 astreinte de décision semaine
- DGAET, Direction de la Maintenance et de l'Exploitation, service des prestations urgentes :
1 astreinte de décision semaine
2 astreintes d'exploitation semaine
- DGAET, Direction de la Maintenance et de l'Exploitation, service exploitation technique des bâtiments :
1 astreinte d'exploitation semaine
- DGASDT, Laboratoire Départemental d'Analyses :
4 astreintes de décision (semaine, nuit, week-end, samedi, dimanche, jours fériés)
6 astreintes d'exploitation (semaine, nuit, week-end, samedi, dimanche, jours fériés)
10 astreintes en cas de crise (semaine, nuit, week-end, samedi, dimanche, jours fériés)
Sont supprimés les permanences pour le LDA:
2 permanences pour l'analyse et la restitution des résultats
2 permanences en cas de crise

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à l'Assemblée départementale de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

